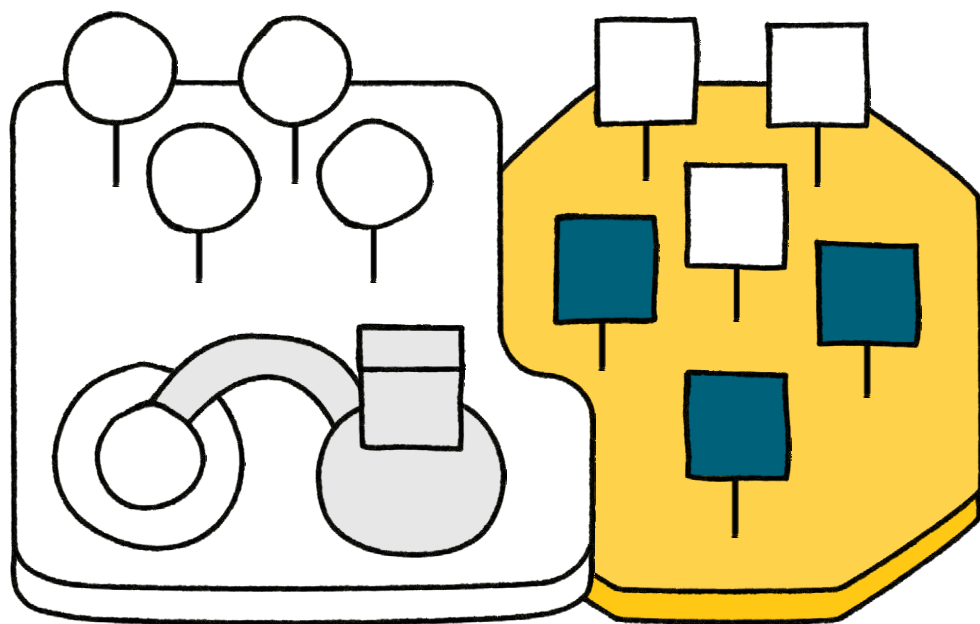


Ville d'Arbon

Atelier urbain jeune Arbon



Période

Novembre 2021 à mai 2023

Acteurs

Pouvoir exécutif

Typologies (types d'espace)

Espaces intermédiaires
Espaces intermédiaires
Espaces intérieurs



Cadre institutionnel



Critères de qualité d'ordre structurel

Orientation stratégique
Coopération
Participation et identification

Situation initiale

En 2016, la ville d'Arbon a obtenu le label UNICEF «Commune amie des enfants», dans le cadre d'un projet de coopération avec les communes des écoles primaires d'Arbon, Frasnacht et Stachen, et la commune des écoles secondaires d'Arbon. Dans le cadre de la recertification 2019/2020, une évaluation approfondie a été conduite avec la participation des enfants, des adolescent·e·s et de leurs personnes de référence.

Celle-ci révèle le besoin clair des enfants et des adolescent·e·s d'avoir des lieux de rencontre. Contrairement aux adultes interrogés, majoritairement favorables à un lieu de rencontre classique pour la jeunesse, les attentes des enfants et des adolescent·e·s se distinguent par leur diversité. Parmi les propositions formulées figurent, entre autres, des lieux abrités en plein air permettant de s'asseoir, des espaces de rencontre dans des lieux centraux ou des salles de fête ou de jeunes autogérées.

Les conclusions de l'évaluation, ainsi que la fermeture en 2016 du lieu de rencontre traditionnel pour jeunes à Arbon en raison d'une faible fréquentation, ont mis en évidence la nécessité d'impliquer directement les enfants et les adolescent·e·s dans la planification de tels espaces. En réponse, [le plan d'action 2020 à 2024](#) élaboré à partir de ce rapport d'évaluation, a instauré un «processus de participation pour les lieux de rencontre».

L'«Atelier urbain jeune Arbon» est un processus participatif axé sur les préoccupations et les idées des jeunes de la ville d'Arbon. Les enfants et les adolescent·e·s sont activement impliqué·e·s dans l'élaboration et la mise en œuvre de projets. Pour financer des actions immédiates peu onéreuses, pour des infrastructures de loisirs par

exemple, des fonds peuvent être prélevés sur le «budget participatif» (mesure 1.2 du plan d'action 2020–2024).

Visées

L'Atelier urbain jeune Arbon poursuit les objectifs suivants:

- Faire participer les jeunes d'Arbon intéressés aux processus de développement de la commune. Encourager les enfants et les adolescent·e·s à exprimer et mettre en œuvre leurs idées et souhaits.
- Renforcer l'éducation politique des jeunes.
- Accroître la capacité et la volonté des jeunes à s'impliquer.
- Faire d'Arbon un lieu attrayant pour les enfants, les adolescent·e·s et leurs familles, offrant une qualité de vie élevée.

Groupe cible

Tous les jeunes d'Arbon de 10 à 21 ans.

Coût

Env. 700 000 francs pour la réalisation de l'atelier urbain

Une enveloppe de 25 000 francs a également été allouée à la réalisation des projets proposés par les enfants et les adolescent·e·s.

Déroulement du projet

L'Atelier urbain jeune Arbon s'est déroulé en trois phases. Les détails de la mise en œuvre, y compris les protocoles, sont disponibles sur www.arbon.ch/jungesarbon.

Phase 1: Situation initiale

Lors de la première phase, les participant-e-s ont évalué la situation actuelle à Arbon. Les activités de cette phase visaient aussi à les initier au sujet et à les préparer à l'atelier d'idées.

Phase 2: Atelier d'idées

La deuxième phase a commencé avec l'atelier d'idées et a constitué la partie principale du processus. C'est là que les idées devaient être générées et traitées dans des groupes de travail.

Phase 3: Présentation des résultats et transfert dans les structures existantes

La présentation des résultats a marqué le début de la troisième phase. Ensuite, l'accent a été mis sur l'intégration dans les structures existantes afin que chaque groupe de travail ait un interlocuteur-trice au sein de l'administration municipale.

Une particularité de ce processus était le budget participatif dédié aux projets des jeunes. Ils ont ainsi pu participer aux décisions concernant l'affectation d'un budget dédié à leurs projets. Cela leur a permis non seulement de soumettre leurs idées, mais aussi de s'engager activement dans leur réalisation et leur financement.

La ville d'Arbon avait mis en place une plateforme dédiée sur « meinThurgau », permettant à toutes les personnes intéressées de s'informer et de participer aux processus participatifs. Cette plateforme centralise toutes les informations sur les processus achevés ou en cours et peut être consultée sur www.arbon.ch/mitwirkung.

Facteurs de réussite

- Processus structuré: Le projet s'est déroulé en trois phases clairement définies, ce qui a permis une approche systématique.
- Participation active: les jeunes ont été impliqué-e-s dès le début du processus, exprimant leurs perspectives sur la situation actuelle de la ville d'Arbon.
- Formulation d'idées: à travers des ateliers, ils/elles ont développé et discuté leurs propositions au sein de groupes de travail.
- Projets concrets: des initiatives telles qu'un espace dédié aux jeunes, un cinéma d'hiver, une structure sportive et une installation V.T.T. ont été proposées.
- Budget participatif: un budget de 25 000 francs a été mis à la disposition des enfants et des adolescent-e-s, leur permettant de décider de l'affectation des fonds pour leurs projets.
- Soutien de la ville: la ville a mis à disposition des accompagnateurs et accompagnatrices pour les groupes de travail.

- Relations publiques/Communication: Le contenu du projet a été publié sur un site Internet public, permettant au groupe cible de le suivre et de le commenter à tout moment. Divers outils de communication adaptés, tels que des vidéos explicatives, les réseaux sociaux, des publicités YouTube et des supports imprimés, ont été utilisés pour sa promotion.
- Présentation publique: les résultats ont été présentés publiquement, augmentant la visibilité et la reconnaissance des initiatives des jeunes.
- Accompagnement à long terme: après l'atelier urbain, les groupes formés ont continué à recevoir le soutien de la ville d'Arbon.
- Intégration dans un cadre plus large: le projet s'inscrivait également dans le plan d'action 2020–2024 de l'UNICEF, renforçant ainsi sa légitimité.
- Responsabilisation des enfants et des adolescent-e-s: lors de la répartition du budget, les participant-e-s ont démontré un grand sens des responsabilités.

Difficultés

- Continuité de l'accompagnement: Malgré le succès de l'atelier urbain, il est essentiel d'établir un processus de participation continu pour assurer une implication durable des enfants et des adolescent·e·s. L'organisation d'un second «Atelier urbain jeune Arbon» est prévue.
- Solliciter les enfants et les adolescent·e·s: lors d'un deuxième atelier urbain, on tentera d'impliquer un public plus large, notamment les enfants et les adolescent·e·s habituellement moins engagé·e·s.
- Un réseau puissant: une collaboration étroite entre divers services municipaux facilitera la mise en œuvre des projets jeunesse. L'implication des décideurs·euses politiques est par ailleurs indispensable.

Conclusion

«L'Atelier urbain jeune Arbon» est un exemple réussi de participation communale des enfants et des adolescent·e·s. La ville d'Arbon a su les impliquer activement dans le développement urbain en leur offrant une véritable plateforme, constituant un cadre concret pour exprimer et concrétiser leurs idées. La combinaison d'approches analogiques et numériques s'est révélée efficace, avec une attention particulière portée aux formats en présentiel. Les différentes étapes du processus (enquêtes et élaboration d'idées numériques et analogiques, et suivi de la mise en œuvre) ont permis une réflexion approfondie, de la conception à la réalisation. L'e-participation a joué un rôle clé. Les outils numériques ont facilité et élargi l'implication des jeunes, notamment grâce à une plateforme en ligne permettant l'expression d'idées et d'opinions hors des séances en présentiel. Enfin, la répartition du budget via un vote en ligne sur place a renforcé l'intégration du numérique dans le processus participatif (www.arbon.ch/jungesarbon).

Un aspect particulièrement remarquable réside dans l'introduction novatrice d'un budget participatif de 25 000 francs, qui a conféré aux enfants et aux adolescent·e·s un véritable pouvoir décisionnel tout en renforçant leur sens des responsabilités.

Les réalisations concrètes, telles que l'espace jeunesse, le cinéma d'hiver ou encore le circuit V.T.T., illustrent l'efficacité du processus et sa pertinence face aux besoins réels des jeunes. Toutefois, l'installation de V.T.T. n'a pas pu être réalisée en raison de contraintes techniques et cela malgré l'appui de la ville.

Même si le bilan est globalement positif, des marges d'amélioration subsistent, notamment en matière de continuité et d'élargissement de la participation. L'expérience acquise, en particulier l'intégration réussie de l'e-participation, constitue une base solide pour les futures démarches participatives destinées aux enfants et aux adolescent·e·s.

Contact

Bereich Gesellschaft
Walhallastrasse 2
9320 Arbon
Tél.: 071 447 14 90
E-mail gesellschaft@arbon.ch
Reto Stacher, Felix Baumgartner
et Noe Rottmann
www.arbon.ch/gesellschaft

